

N° 101

Juin 2021

Trimestriel - 2<sup>e</sup> trimestre 2021

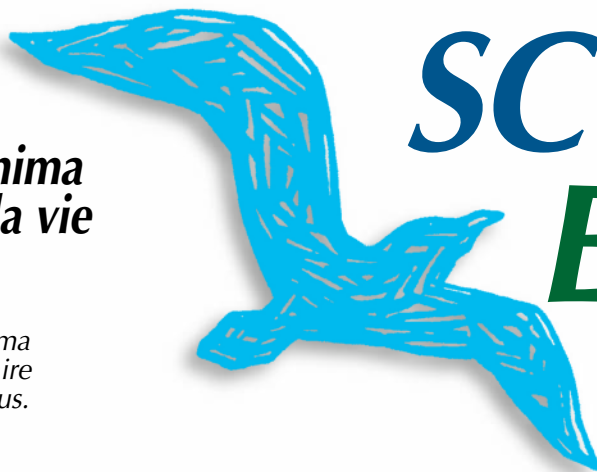
4€ / 7 FS / 3 GB£ / 6 US\$

# La Lettre de Pro Anima Les sciences pour la vie

[www.proanima.fr](http://www.proanima.fr)

[contact@proanima.fr](mailto:contact@proanima.fr)

Le Comité scientifique Pro Anima œuvre pour une sécurité sanitaire rigoureuse et le bien-être de tous.



# SCIENCES ENJEUX, SANTÉ



Le point sur le commerce de primates à l'Université de Strasbourg



Succès de l'opposition aux brevets sur des singes génétiquement modifiés

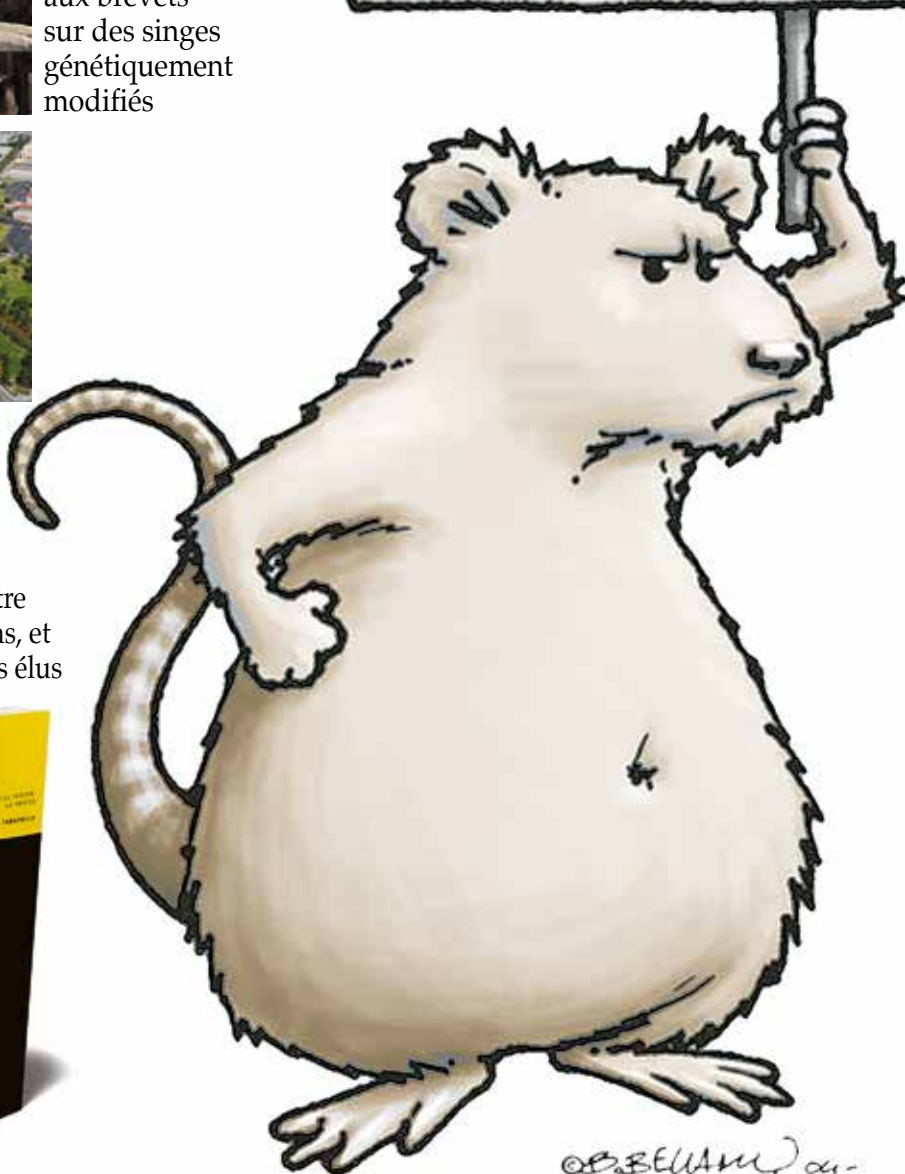


NASA et expérimentation animale

Un document à mettre entre toutes les mains, et d'abord celles de nos élus



**RAT LE BOL**  
DES TESTS SUR ANIMAUX !  
OUI À LA RECHERCHE !



BIG PHRAMA  
Appel à la responsabilité morale des actionnaires



TESTS SUR ANIMAUX  
Frédérique Vidal, ministre de la Recherche, répondra-t-elle à notre demande d'évaluations ?



COSMÉTOLOGIE  
L'interdiction des tests sur animaux menacée



Chères lectrices, chers lecteurs, Notre mascotte *Rat le bol* ! vous adresse un message fort via nos médias : *Sciences Enjeux Santé*, notre site internet et les réseaux sociaux : **Oui à la recherche, non aux tests sur les animaux.**

Tant que cela sera nécessaire, nous ne cesserons de répéter ce *Ras le Bol* ! Depuis que se pratique l'expérimentation animale, bien peu de résultats se sont avérés justes pour les humains : 95% des médicaments réputés efficaces sur les animaux échouent aussi lors des essais cliniques sur les humains. La FDA américaine (Food & Drug Administration) a admis que c'était le cas pour 9 médicaments sur 10.\*

Face à ce constat, Pro Anima démontre les failles de l'expérimentation animale, et l'urgence de changer ces pratiques obsolètes, empiriques et cruelles, pour faire mieux et autrement.

Nous ne sommes plus à l'époque de Claude Bernard (1813-1878) et à l'heure de l'Intelligence artificielle il serait temps de l'admettre. Mais les conflits d'intérêts, les nombreux lobbies qui jalonnent toutes les étapes de l'expérimentation animale, les marchands d'animaux, les prescripteurs... et les laboratoires pharmaceutiques imposent leurs lois avant tout orientées « profit ».

Des chercheurs, en nombre croissant, ont mis au point des techniques, des outils fiables et performants issus des nouvelles technologies, rendant anachroniques les tests sur animaux.

La science avance plus vite que les lois qui ne suivent pas ce progrès, empêtrées dans les routines, le conformisme administratif et le lobbying des labos.

La souffrance des animaux pèse si peu dans la balance économique que, même si les accidents liés à la prise de médicaments commencent à être connus, même si leur retrait du marché s'impose parfois, des millions de victimes à travers le monde y laissent leur santé ou leur vie. Combien en faudrait-il pour obtenir l'interdiction de certains médicaments très dangereux comme la pilule Diane 35 par exemple ?

Dans *Sciences Enjeux Santé*, nous soulignons souvent le fait que tout citoyen a **le droit de savoir et le devoir de réagir**. Nous insistons sur ce droit à l'information la plus objective possible.

Alors que la désinformation gangrène les médias, notre bulletin souhaite vous apporter des informations introuvables, occultées ou ignorées des grands médias pour des raisons si proches des impératifs financiers.

À Pro Anima vous le savez nous ne sommes liés à aucun lobby financier, aucun parti, seul le souci du bien commun nous anime et seuls des dons privés nous financent. Face au sort terrible, injuste et inutile, infligé aux animaux dits de laboratoires, notre volonté est d'améliorer la santé humaine et l'environnement avec des tests plus fiables.

En soutenant des méthodes performantes et participant au financement de programmes éthiques et innovants excluant toute expérimentation animale, nous pouvons démontrer qu'il est non seulement souhaitable mais impératif de s'en passer.

Alors, *Rat le Bol* ! et *Non à l'expérimentation animale*, mais *Oui au progrès* !

Dans ce numéro, vous lirez :

- Le point sur le commerce de primates de l'Université de Strasbourg
- Biomarqueurs, Covid-19 et nouvelles technologies
- Loi bioéthique : les embryons chimères
- La pilule Diane 35 : Accidents et décès
- Et bien d'autres informations scientifiques

Bonne lecture !

*Christiane Laupie-Koechlin*

\* La FDA, malgré ses failles éthiques, reste la plus haute autorité mondiale en matière de médicaments.

## Une perte humanitaire

Cette cause fait vibrer et développe ce qu'il y a de meilleur en nous.

Défendre la recherche éthique permet aussi de sensibiliser à la situation dramatique des animaux de laboratoire. Ce sont des êtres doués de grande sensibilité et la souffrance qui leur est infligée m'est insupportable ! Un animal n'est pas un vulgaire objet que l'on utilise inutilement et que l'on jette. Dr C. Randriantseheno

Un riche entretien avec Cathy publié dans *Sciences Enjeux Santé* est disponible sur [www.proanima.fr/blog/zoom-sur-notre-presidente/](http://www.proanima.fr/blog/zoom-sur-notre-presidente/)

Le Pr Théodore Monod nous répétait souvent : « Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire » mais notre présidente depuis 2015 en faisait beaucoup. Fin mai, la disparition du Dr Catherine Randriantseheno, en pleine activité, est une souffrance pour tous ses amis à travers le monde et pour notre l'équipe.

Cathy, membre de Pro Anima depuis 1990, date de son serment d'Hippocrate, très proche du Pr Jean-François Béquain, notre président de 2000 à 2015, a partagé sa vie et ses combats.

En 2005, Cathy a créé l'ONG Sourire Miranda pour apporter une aide médicale, éducative, alimentaire et économique aux populations défavorisées de Madagascar, en particulier les enfants : installation d'une centaine de cabinets dentaires, formation de soignants, campagnes de soins et prévention à travers tout Madagascar et

collaboration inter-universités (Bordeaux 2 - Majunga) permettant la création de la première école de prothésistes de l'université de Majunga.

Efficace et discrète, Cathy a aussi travaillé avec d'autres associations : EDS Les Enfants du Soleil (lutte face à la déscolarisation et création de foyers d'accueil familiaux), AFFD (Aide aux femmes et filles en détresse), Hoveraid (actions sanitaires, pompes et puits, éducation), Aéroportage (Transports humanitaires de Corsair), les ministères malgaches de la santé, du territoire et des affaires étrangères, ainsi que de nombreux organismes professionnels liés à la santé bucco-dentaire.

Battante et généreuse au sens le plus chrétien, Cathy a caché sa maladie, sans jamais se plaindre, pendant près de 10 ans pour pouvoir continuer ses actions humanitaires. Elle



Cathy en compagnie d'Audrey Jougla (auteure de *Profession : animal de laboratoire*) et de Christiane Laupie-Koechlin, en 2016.

voulait vivre et aimait la vie : « Aimer et faire ce qu'on aime avec passion. Ne pas laisser filer cette précieuse existence... apprécier tous nos moments d'échange et de rencontre par delà les épreuves et ne pas nous laisser envahir par la tristesse. »

Nous n'avons rien à ajouter à ce témoignage-héritage.

Toute l'équipe de Pro Anima

Merci à Sissi Giroit, sœur de Cathy, pour l'hommage dont nous avons tiré quelques extraits.

# Le point sur le commerce de primates de Niederhausbergen

## Rappel du « commencement »

En juillet 2015, le Dr Anne Vonesch vice-présidente d'Alsace Nature et membre du Bureau Européen de l'Environnement a confié ce dossier à Sylvia Hecker, vice-présidente du Comité scientifique Pro Anima. Sylvia a mené une grande enquête. Un énorme travail a été accompli dans le but d'obtenir la fermeture de ce sordide commerce de primates.

Rapidement, différentes associations se sont jointes à Pro Anima.

## Un groupe international motivé et solidaire

Pro Anima a d'abord collaboré avec Animalsace (association des étudiants de l'université de Strasbourg), dont l'ancien président Cyril Ernst reste notre partenaire pour le volet juridique du dossier.

Ensuite avec Code Animal, Fight for Monkeys, International Campaigns, Animal Testing, 269Life, puis avec Soko Tierschutz (notamment au sujet de la plateforme américaine Covance et de ses laboratoires clients -dont LPT- que l'association a pu faire fermer en 2020 grâce à d'importantes manifestations ayant rassemblé jusqu'à 15000 personnes). Artze gegen Tierversuche (Médecins contre l'expérimentation animale) a envoyé chaque année lors des marches organisées, une délégation de médecins membres de l'association, mais encore RAO (Reporters for Animals Only), Antidote Europe et bien d'autres associations.

## Un travail d'information et de communication

Nous comptons une dizaine de référents scientifiques présents à Strasbourg, des élus nationaux et européens, plusieurs membres du Conseil d'administration de l'université de Strasbourg dont une cadre juriste occupant également une très haute fonction publique européenne ; la Police nationale, les renseignements généraux ou encore la gendar-

merie de Mundolsheim dont dépend Niederhausbergen ; sans oublier le soutien de personnalités, telles que Matthieu Ricard, Aymeric Caron et bien d'autres.

Pro Anima est également en contact avec des médias locaux et nationaux (et même le « M » du Monde) et des médias allemands.

Enfin, nous travaillons avec des avocats spécialisés en droit public et de l'environnement : le cabinet Huglo-Lepage qui ne défend que des dossiers médiatiques et à médiatiser (Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement et députée européenne, est elle-même avocate).

Ce cabinet est un atout immense pour atteindre nos objectifs.

Toutes ces personnalités nous font confiance et coopèrent harmonieusement.

## Des actions collectives

Des manifestations sont organisées chaque année depuis 2015.

En 2020, à l'initiative et avec la détermination d'Alexandra Justamente (Fight for Monkeys), et en raison des restrictions sanitaires, nous avons co-organisé la 1<sup>ère</sup> marche virtuelle d'Europe « Justice pour les singes ».

Notre première pétition, mise en ligne en novembre 2014, avec Animalsace, contre l'extension de l'élevage de primates à Niederhausbergen, a été signée par plus de 144 000 personnes dont 80 scientifiques.

La deuxième pétition, lancée en 2019 avec Animalise et Antidote Europe, compte plus de 70 000 signataires.

Simultanément, plusieurs courriers ont été envoyés aux Chancelleries mais aussi à différents pouvoirs publics et plusieurs rendez-vous se sont tenus avec les services de la préfecture.

## Une baisse de 50 % du chiffre d'affaire "singes"

En 2019, grâce à nos efforts collectifs, le chiffre d'affaire de l'université de Strasbourg

issu de la vente des primates a baissé de 50%.

## En justice

Un recours vient d'être déposé devant le Tribunal administratif de Strasbourg contre l'agrément du centre de primatologie de Niederhausbergen. Afin de permettre un déroulement serein du débat judiciaire, nous avons suspendu les manifestations publiques pour le moment.

Pro Anima, avec Sylvia Hecker, représente depuis 2015 le camp de base pionnier de ce long combat. Nous continuons cependant d'accueillir toutes les bonnes volontés qui ont le souci du bien commun, et plus précisément celui du sort de nos proches cousins les primates non humains de Niederhausbergen.

## Un objectif à la fois éthique, scientifique et écologique

Il faut dénoncer non seulement ces pratiques cruelles et empiriques sur les primates, mais aussi démanteler les sociétés écrans, les conflits d'intérêts, les trafics d'influence et organisations parallèles à ce trafic et surtout prouver comment nous pouvons faire autrement et mieux.

Ainsi, et avec l'aide de nos avocats, nous espérons faire fermer le Centre de primatologie et stopper ce juteux trafic.

En attendant, si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à faire entendre votre voix, que ce soit en signant la pétition pour mettre fin au commerce de primates de l'université de Strasbourg (pétition en ligne sur le site mesopinions.com) et/ou en soutenant financièrement les actions engagées avec le cabinet d'avocat Huglo-Lepage. N'hésitez pas à vous adresser en ce sens à notre bureau de Strasbourg.

Merci pour votre soutien !

Voici des nouvelles du dossier portant sur le commerce de primates de l'université de Strasbourg (transitant par le Centre de primatologie de Niederhausbergen) ; primates achetés 10 euros le kilo et revendus 5000 euros l'animal à des laboratoires européens.



2<sup>e</sup> trimestre 2021  
N° 101

# Analyse des aliments à l'aide de puces biotechnologiques

*Avant d'être lancé sur le marché, chaque produit alimentaire est soumis à une procédure d'approbation stricte. Le fabricant doit apporter la preuve que les ingrédients sont inoffensifs pour la santé.*

*Malgré l'existence d'alternatives, les tests sont le plus souvent réalisés à l'aide d'expériences sur les animaux, par exemple en leur donnant des additifs ou des aliments génétiquement modifiés. Contrairement à ces expériences éthiquement discutables, la société allemande de biotechnologie Dynamic42 montre que «les organes sur puce» peuvent aussi être utilisés efficacement.*

## Les avantages en termes de fiabilité et d'efficacité des organes sur puce

Le plus souvent, des analyses associées sont encore effectuées sur des animaux. Il s'agit principalement de petits rongeurs, comme les rats et les souris, qui sont élevés en grand nombre à cette fin. Les expériences d'alimentation durent jusqu'à 90 jours (source : *Deutscher Tierschutzbund*). Pendant ce temps, les rongeurs ingèrent les substances à tester via leur nourriture ou leur eau. Dans certains cas, les substances sont également introduites de force directement dans l'estomac.

Avec les puces biotechnologiques et les modèles d'organes humains, la technologie des organes sur puce offre une méthode moderne, précise et efficace pour étudier la toxicité et les effets nocifs des aliments. Dans ce processus, les tissus d'organes humains sont reproduits et cultivés dans des systèmes de puces à support microfluidique. Ces «mini-organes» sont exposés aux ingrédients des différents aliments et leur tolérance est ensuite testée.

## Une analyse plus efficace et précise

Le domaine de la technologie des organes sur puce connaît une croissance rapide en raison de ses applications prometteuses et polyvalentes dans l'évaluation des produits thérapeutiques et des additifs. Les puces biotechnologiques convainquent par une analyse des données beaucoup plus efficace et précise que l'expérimentation animale. Les animaux ne représentent pas la physiologie humaine, c'est pourquoi la transférabilité des résultats à l'homme est limitée dans la plupart des cas. En revanche, les structures cellulaires et organiques reproduites dans les puces biotechnologiques présentent des caractéristiques humaines et

fournissent des données bien plus fiables.

## Les avantages sur le plan même de la procédure expérimentale

Les tests d'organes sur puce et les tests sur animaux diffèrent également en ce qui concerne la procédure d'examen. Dans les essais sur les animaux, les symptômes et les changements externes sont documentés pendant la phase d'observation. Si aucune anomalie visible n'apparaît au cours de la période de test, les animaux sont tués pour un examen plus approfondi afin de détecter des changements dans les organes. Avec les organes sur puce, les changements cellulaires deviennent visibles au microscope en quelques jours. Et, d'autres données peuvent être collectées quotidiennement à partir des cultures cellulaires, à l'instar d'une analyse sanguine. En comparant quotidiennement les images microscopiques et les données d'analyse supplémentaires, les laboratoires peuvent documenter méticuleusement à quel niveau de dosage les effets secondaires se produisent.

Un autre avantage important face à l'expérimentation animale est le haut degré de normalisation des puces biotechnologiques. Alors que les modèles d'organes sont créés et examinés dans des conditions uniformes dans le laboratoire de culture cellulaire, les animaux réagissent individuellement aux influences environnementales. En conséquence, la technologie de l'organe sur puce offre des conditions cohérentes dans une procédure d'essais répétés et fournit des résultats plus fiables que le modèle animal. Chez les animaux, les procédures d'essai sont interrompues si des réactions imprévisibles se produisent et les animaux sont alors simplement «éliminés».

## En pratique

Pour tester les additifs alimentaires, Dynamic42 cultive des cellules intestinales humaines au centre d'une puce biotechnologique sur une membrane. Grâce à un flux sanguin artificiel, les cellules intestinales sont alimentées en nutriments et forment des structures et des fonctions villositaires comme dans l'intestin humain réel. En option, des bactéries de la flore intestinale humaine (le fameux microbiote) peuvent également être introduites.

Selon l'objet de l'enquête, des substances d'essai (des additifs alimentaires ou des toxines environnementales...) sont ajoutées à la puce intestinale. Les réactions des cellules à ces substances d'essai peuvent ensuite être évaluées au microscope. Il est aussi possible de tester dans quelle mesure les cellules intestinales absorbent et transmettent les additifs précédemment ajoutés et comment les cellules intestinales ainsi que le microbiote intestinal réagissent à ces additifs. Si l'additif est nocif, le fabricant de produits alimentaires peut interrompre la procédure de test supplémentaire afin d'économiser du temps et de l'argent.

La méthode de l'organe sur puce est utilisée, par exemple, pour tester les cultures bactériennes des yaourts. On examine si les cultures améliorent, détériorent ou n'ont aucune influence sur la fonction des cellules intestinales.

Pour plus de détails sur la procédure de test de Dynamic42, visitez le site Web à l'adresse [www.dynamic42.com](http://www.dynamic42.com).

Article paru dans le magazine *Vegonomist* du 15 mars 2021 traduit de l'allemand par Marie-Françoise Kuss

Droit de reproduction donné par l'équipe de Vegonomist FR (<https://vegonomist.fr/>)



# Des potentialités vers la découverte de médicaments exploratoires.

Des chercheurs du Francis Crick Institute ont mis au point une nouvelle technologie d'acquisition par spectrométrie de masse, Scanning SWATH, qui mesure le protéome humain beaucoup plus rapidement et à moindre coût que ses prédécesseurs. Les scientifiques espèrent que cette technologie mènera à un criblage de médicaments et à la découverte de biomarqueurs plus efficaces.

À tout moment, des milliers de protéines différentes sont actives dans notre corps, utilisées comme éléments structurels ou pour faciliter les réactions dans nos cellules. La mesure de l'activité de ces protéines est essentielle pour comprendre les maladies, découvrir des biomarqueurs et pour le développement de médicaments. Pour prendre ces mesures, les chercheurs analysent des cellules, des tissus ou des échantillons de sang via une technique appelée spectrométrie de masse. Cependant, ce processus est généralement long et coûteux.

## Une nouvelle génération de technologie considérablement plus rapide et précise

Dans leur étude, publiée dans *Nature Biotechnology*, les scientifiques ont développé une nouvelle technologie de spectrométrie de masse qui est considérablement plus rapide et plus précise que les méthodes existantes, et l'ont utilisée pour découvrir des protéines clés dans la réponse du corps au COVID-19.

La technologie modifie les champs électriques à l'intérieur des machines de spectrométrie de masse pour générer des données plus complexes et plus informatives. Elle s'appuie sur de nouveaux algorithmes informatiques que l'équipe a également développé pour traduire ces données et permettre

de traiter des milliers d'échantillons en parallèle.

Christoph Messner, auteur principal et post-doctorant à la Crick and Charité - Universitätsmedizin Berlin explique : *Avec cette nouvelle technique de mesure, nous avons pu mesurer le protéome dans des échantillons sanguins de patients COVID-19 à une vitesse sans précédent. Cela a conduit à l'identification de plusieurs protéines qui changent dans notre corps en réponse au virus. Nous avons en outre découvert que certaines protéines peuvent prédire la gravité de la maladie et qu'une telle mesure pourrait devenir un outil de diagnostic viable à l'avenir.*

Markus Ralser, auteur principal et chef de groupe du laboratoire de biologie moléculaire du métabolisme au Crick Institute et directeur de l'Institut de biochimie de la Charité, un hôpital universi-

taire de premier plan à Berlin, ajoute: *Cette nouvelle génération de technologies ouvre la porte à des applications, comme exploratoire des criblages de drogues, où il était auparavant difficile d'utiliser la protéomique. Un protéome humain coûte désormais moins cher qu'une formule sanguine complète et fournit beaucoup plus d'informations biologiques.*

La clé du succès du projet était un partenariat entre les laboratoires universitaires du Francis Crick Institute, de l'Université de Cambridge, de la Charité et du fabricant de spectrométrie de masse SCIEX. Ce travail a été en partie soutenu par le BBSRC en tant que consortium LINK de partenariat université-industrie.

Traduction par nos équipes d'un article publié le 25/03/2021 sur le site: [https://www.crick.ac.uk/news/2021-03-25\\_new-proteomic-technology-accelerates-covid-19-biomarker-and-exploratory-drug-discovery](https://www.crick.ac.uk/news/2021-03-25_new-proteomic-technology-accelerates-covid-19-biomarker-and-exploratory-drug-discovery)



(C) Arne Sattler / Charité

# JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX DANS LES LABORATOIRES



Créé en 1979, cet événement a lieu chaque année le 24 avril, date unique, reconnue par les Nations Unies comme une journée dédiée aux animaux utilisés dans les laboratoires, à travers le monde.

L'édition 2021, (42<sup>e</sup> anniversaire) n'a pu se dérouler de façon physique, en raison des restrictions.

En France, la Journée Mondiale des Animaux de Laboratoire a remplacé la Semaine Mondiale pour la libération des Animaux de Laboratoire (SMAL). Ce rendez-vous annuel est une campagne internationale abolitionniste de tout test et de toute expérience sur les animaux pour des raisons éthiques et scientifiques (1). Cette année, de nombreux témoignages ont dénoncé des traitements cruels et gratuits, subis par des animaux de laboratoires. En raison de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19, cette journée s'est déroulée de façon virtuelle. Le Comité scientifique Pro Anima a été très présent sur les réseaux sociaux avec la publication d'une vidéo présentant le programme de toxicologie cellulaire Lucs/Valitox ; un Tweet pour relayer l'événement virtuel organisé à cette occasion par International Campaigns, sans oublier l'envoi d'une lettre à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal ; co-signée par l'ECEAE (European Coalition to End Animal Experimentation), Animal Testing et International Campaigns, que vous trouverez ci-contre.

## Les comités d'éthique remis en cause

La question de la légitimité des comités d'éthique a été posée en amont de cette jour-

née lors du témoignage d'une chercheuse auprès d'Animal Testing : *Si le président d'un comité d'éthique est celui qui est responsable de l'expérimentation animale, et si les trois quarts du comité d'éthique sont composés [de ceux qui la pratiquent] – des directeurs d'étude, des animaliers et des techniciens – [alors] c'est une mise en scène, il n'y a pas de contre-pouvoir.* (2)

Chaque année, en France près de 2 millions d'animaux, en Europe plus de 20 millions, sont "utilisés" dans les laboratoires (chiffres stables).

Dans le monde ce sont 200 millions d'animaux sacrifiés (chiffre doublé en 20 ans, principalement en Chine et au Japon).

## Les méthodes de recherches substitutives existent

Il existe pourtant de nombreuses méthodes de recherches substitutives à l'expérimentation animale, éthiques et plus fiables pour la santé humaine. Cette réalité est régulièrement rappelée par le Comité scientifique Pro Anima dont l'objectif est de promouvoir et d'informer sur ces méthodes de recherches substitutives à l'expérimentation animale. Grâce au Fonds et au Prix EthicScience, Pro Anima soutient financièrement des équipes de recherches utilisant des méthodes non animales.

Quand y aura-t-il enfin un soutien financier et politique pour ces méthodes substitutives ?

Isaure Le Razavet

Sources :

1 et 2. [https://www.animaux-online.com/article/lecture,2696\\_journee-mondiale-des-animaux-de-laboratoires-pour-quoi-faire.html](https://www.animaux-online.com/article/lecture,2696_journee-mondiale-des-animaux-de-laboratoires-pour-quoi-faire.html), Article du 24.04.21 de Jade Boches (biologiste et journaliste scientifique)

# Lettre à Frédéric Ministre de l'Enseignement

## Notre demande sur les évaluations des projets ayant recours à l'expérimentation animale et appréciations rétrospectives

Au printemps dernier, en écho à la Journée Mondiale des Animaux dans les Laboratoires (qui a lieu le 24 avril), nous avons adressé une lettre à la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur l'évaluation des projets ayant recours à l'expérimentation animale afin de recevoir des informations sur les appréciations dites rétrospectives dont certains projets doivent faire obligatoirement l'objet.

## Le rappel de la réglementation européenne

La directive européenne 2010/63/UE relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques pose un double objectif : une meilleure protection des animaux utilisés dans les procédures ainsi que le développement et la mise en œuvre de méthodes permettant le remplacement progressif des animaux. On lit dans le considérant 10 de ladite directive : « [...] La présente directive représente une étape importante vers la réalisation de l'objectif final que constitue le remplacement total des procédures appliquées à des animaux vivants à des fins scientifiques et éducatives, dès que ce sera possible sur un plan scientifique. ».

Ainsi, et afin d'assurer la mise en place effective de cette étape d'une meilleure protection des animaux utilisés à des fins scientifiques dans l'objectif d'un remplacement total des procédures appliquées à des animaux vivants, l'article 38 prévoit l'évaluation des projets de recherche ayant recours à l'expérimentation animale à travers une ou plusieurs procédures (notions de procédure et de projet telles que définies à l'article 3 de la même directive respectivement en ses paragraphes 1 et 2).

Pour rappel, parmi différents éléments, l'évaluation d'un projet (art. 38 par. 2) doit comprendre :

(c) une évaluation et une attribution de la classification de la gravité des procédures;

(d) une analyse avantages / inconvénients du projet, pour évaluer si les dommages causés aux animaux en termes de souffrance, de douleur et de détresse sont justifiés par le résultat attendu en tenant compte de considérations éthiques et peuvent en fin de compte bénéficier aux êtres humains, aux animaux ou à l'environnement ;

e) une évaluation de toute justification visée aux articles 6 à 12, 14, 16 et 33;

et (f) une décision quant à savoir si et quand le projet doit être évalué rétrospectivement.

### Le cadre des appréciations rétrospectives

L'article 39 de la directive vient préciser les conditions de ces appréciations rétrospectives auxquelles doivent veiller les États membres.

1. L'évaluation rétrospective doit être effectuée par l'autorité compétente qui, sur la base de la documentation nécessaire soumise par l'utilisateur, évalue les éléments suivants :

a) si les objectifs du projet ont été atteints ;  
b) les dommages infligés aux animaux, y compris le nombre et les espèces d'animaux utilisés, et la sévérité des procédures ;  
et c) tout élément susceptible de contribuer à la poursuite de la mise en œuvre de l'exigence de remplacement, de réduction et de raffinement.

2. Tous les projets utilisant des primates non humains et les projets impliquant des procédures classées comme « graves », y compris celles visées à l'article 15, paragraphe 2, font l'objet d'une évaluation rétrospective.

3. Sans préjudice du paragraphe 2 et par dérogation à l'article 38, paragraphe 2, point f), les États membres peuvent exempter les projets impliquant uniquement des procédures qualifiées de « légères » ou de « non-recouvrement » de l'exigence d'une évaluation rétrospective

### La réglementation française depuis la transposition de la directive européenne

En France, les dispositions de la directive européenne ont été transposées par le décret n°2013-118 du 1<sup>er</sup> février 2013 et par quatre arrêtés de la même date.

L'article 4 de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2013 relatif à l'évaluation éthique et à l'autorisation des projets impliquant l'utilisation d'animaux dans des procédures expérimentales dispose que :

L'évaluation éthique des projets est effectuée à un niveau de détail approprié au type de projet et comporte :

a) Une évaluation des objectifs du projet, des avantages scientifiques attendus ou de sa valeur éducative ;

b) Une appréciation de la conformité du projet avec les exigences de remplacement, de réduction et de raffinement ;

c) Une appréciation de la classification des procédures expérimentales selon leur degré de gravité, définie à l'annexe ;

d) Une analyse comparative des dommages et des avantages du projet, visant à apprécier si la souffrance, la douleur et l'angoisse potentiellement infligées aux animaux sont justifiées par les résultats escomptés au bénéfice de l'homme, des animaux ou de l'environnement ;

e) Une appréciation des éléments visés aux articles R. 214-90 à R. 214-95, R. 214-98, R. 214-105 à R. 214-109 et R. 214-113 du code rural et de la pêche maritime ;

f) La détermination de la nécessité de procéder à une appréciation rétrospective du projet et le moment auquel celle-ci doit intervenir, pour les projets satisfaisant aux conditions de l'article R. 214-120 du Code rural et de la pêche maritime.

Sous réserve de garantir le respect de la propriété intellectuelle, de l'impartialité et de la confidentialité des informations, l'évaluation éthique du projet peut prendre en compte l'avis de parties indépendantes ou d'experts extérieurs.

De surcroît, l'article 3 du même arrêté dispose que les comités d'éthique transmettent un bilan annuel d'activité au Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale et prennent en compte les recommandations de ce comité national.

Le ministre de la recherche s'assure de la conformité du fonctionnement des comités d'éthique et, plus particulièrement, de l'absence de conflit d'intérêt, en réalisant des audits au minimum annuels.

### Notre demande

Sur la base du rappel de ces éléments légaux, de la disposition relative aux bilans annuels d'activité réalisés chaque année par les comités d'éthique ainsi qu'aux audits de votre Ministère s'assurant de la conformité du fonctionnement desdits comités, nous nous interrogeons sur le suivi de telles mesures et la mise à disposition des informations relatives aux appréciations rétrospectives des projets incluant



Notre ministre prendra-t-elle enfin ce dossier en mains ?

ou ayant inclus des primates non humains, mais aussi sur les projets utilisant ou ayant utilisé d'autres espèces d'animaux et ayant fait l'objet d'appréciations rétrospectives puisqu'incluant des procédures de classe sévère, tel qu'indiqué à l'art. 38 par. 2 de la directive 2010/63/UE et selon la législation française. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les documents suivants :

1) Les appréciations rétrospectives réalisées entre 2013 et 2020 pour les projets incluant des primates non-humains ainsi que pour les projets incluant des procédures de classe sévère pour ces mêmes années (ces documents pourront être si nécessaire anonymisés), en application de l'article 4 du décret du 1<sup>er</sup> février 2013 et de l'article R. 214-120 du Code rural et de la pêche maritime.

2) Les rapports des audits annuels effectués entre 2013 et 2020 portant sur le fonctionnement des comités d'éthique en expérimentation animale et sur l'absence de conflits d'intérêt en leur sein, en application de l'alinéa 5 de l'article 3 du décret du 1<sup>er</sup> février 2013 ci-dessus mentionné.

Par ailleurs, nous souhaiterions savoir pourquoi les résumés non-techniques de projets publiés sur le site du Ministère ne sont pas remis à jour avec la mention des résultats des appréciations rétrospectives, ce qui témoignerait de la volonté de transparence du Ministère, affirmée dans la « Charte de Transparence sur le recours aux animaux utilisés à des fins scientifiques et réglementaires en France » récemment publiée par le Gircor et signée par plusieurs centres nationaux de recherche.

Cette lettre a été cosignée par :

COMITÉ SCIENTIFIQUE PRO ANIMA



SCIENCES ENJEUX SANTÉ  
2<sup>e</sup> trimestre 2021  
N° 101

# Appel à la responsabilité morale des actionnaires des firmes pharmaceutiques

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19 a conduit plusieurs laboratoires pharmaceutiques à développer des vaccins à une vitesse et en quantités jamais vues auparavant. Nul doute que ceci représente une aubaine pour les entreprises concernées ainsi que pour leurs actionnaires. Les chiffres d'affaires atteignent des milliards d'euros, de dollars ou de livres sterling. La seule firme Pfizer prévoit de vendre pour 15 milliards de dollars de vaccins contre la Covid-19 en 2021. Cela situerait ce vaccin à la deuxième place des produits pharmaceutiques ayant généré le plus de revenus au monde depuis que ce palmarès existe selon les rapports de l'industrie.



Dr André Ménache

*Dessins de Pharmachien, pseudonyme d'Olivier Bernard, pharmacien et vulgarisateur scientifique canadien connu pour son usage de bandes dessinées pour contrer les mythes pseudo-scientifiques.*

SCIENCES EN JEUX  
SANTÉ

2<sup>e</sup> trimestre 2021  
N° 101

page 8

## La responsabilité tant des entreprises que des actionnaires

C'est le moment de rappeler aux actionnaires de ces firmes (Pfizer, BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Novavax, Johnson & Johnson, Sanofi, GlaxoSmithKline) la responsabilité morale et sociale des entreprises. Celle-ci est définie par la Commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties.

Les nouvelles technologies nous offrent la possibilité de faire évoluer la science et la médecine vers un nouveau paradigme gagnant-gagnant plutôt que de conserver celui en vigueur dans lequel les gains de certains provoquent des dommages à d'autres. Qui sont les perdants et les victimes de cette manne financière pour les entreprises et leurs actionnaires ?

## Une évolution des pratiques nécessaire...

Ce sont, en premier lieu, les animaux de laboratoires qui servent de cobayes et d'éprouvettes vivantes pour développer et pour tester des vaccins destinés à l'homme. Au XXI<sup>e</sup> siècle, cette pratique n'a plus aucun sens. Déjà en 1964, le Dr James D. Gallagher (Laboratoires Lederle) déclarait dans le *Journal of the American Medical Association* : *Les études sur des animaux sont effectuées pour des raisons juridiques et non pour des raisons scientifiques. La valeur prédictive de telles études pour l'homme est nulle...*

L'exigence réglementaire d'essais sur des animaux devant précéder les essais cliniques chez l'homme trouve ses racines dans le procès des Médecins à Nuremberg en 1946. Nos connaissances en sciences du vivant ont évolué depuis, mais les agences de sécurité sanitaire (nationales et internationales) n'ont toujours pas mis à jour les textes réglementaires. Les

tests requis sur des animaux demeurent la référence et l'obligation alors que des méthodes plus fiables et plus pertinentes déjà disponibles pour la médecine humaine sont facultatives.

La seconde vague de perdants et de victimes sera celle des personnes qui subiront des effets secondaires non prévus par les tests sur des animaux. Il y en aura forcément dès lors que l'on sait que pour les médicaments, sur dix molécules candidates testées avec succès sur des animaux, neuf se révéleront trop toxiques ou inefficaces pour l'être humain.

## ... et possible !

Actionnaires ! Il vous appartient d'exiger de la direction des entreprises pharmaceutiques, de faire évoluer la réglementation. Cette industrie possède les moyens et les ressources pour remplacer les tests sur des animaux par une médecine basée sur des preuves, et peut accéder aux technologies du XXI<sup>e</sup> siècle, hélas largement sous-employées !

La mobilisation inédite de l'industrie pharmaceutique face à la pandémie de la COVID-19 montre de quoi elle est capable. Pour obtenir une autorisation de mise sur le marché dans une course effrénée contre le virus (et contre leurs concurrents), les industriels ont réussi à répondre aux exigences réglementaires des agences de sécurité sanitaire même pour des technologies considérées comme expérimentales (notamment les vaccins à base d'ARN messager). On ne peut plus ignorer le fait que le défi pour remplacer les tests sur des animaux n'est pas lié au manque de technologies mais plutôt à la volonté de l'industrie pharmaceutique de conserver d'anciennes et mauvaises pratiques, alors qu'elle pourrait les supprimer.

**Actionnaires ! Forts de ces informations, mobilisez-vous !**

Dr André Ménache  
Les Cahiers de l'Humanité,  
mars 2021





# Succès de l'opposition à un brevet sur des "singes de Parkinson" génétiquement modifiés

La société Max Planck retire toutes ses prétentions concernant les vertébrés.

Testbiotech a remporté une importante victoire avec le recours déposé auprès de l'Office Européen des Brevets (OEB). Ce brevet de la société Max Planck doit être modifié afin de supprimer toutes ses prétentions concernant les vertébrés génétiquement modifiés.

Dans sa forme initiale, le brevet couvrait de nombreuses espèces, des souris aux grands singes. Les animaux devaient être génétiquement modifiés pour développer les symptômes de la maladie de Parkinson et être utilisés dans des expériences. Cette décision de l'OEB se fondait sur des considérations éthiques ; l'OEB estimait que la souffrance à imposer aux animaux était disproportionnée par rapport aux bénéfices médicaux éventuels, conformément à ce qui est requis par le droit européen.

## La fin d'une position hésitante de l'Office Européen des Brevets ?

En 2016, Testbiotech avait déposé un recours contre le brevet EP2328918 détenu par la société Max Planck. En 2017, l'OEB avait rejeté ce recours. Testbiotech a fait appel et a maintenant gagné (T0186/18).

En 2020, l'OEB a déjà révoqué deux brevets pour des raisons

éthiques ; ils étaient détenus par la société américaine Intrexon et concernaient des chimpanzés génétiquement modifiés. Testbiotech considère que ces décisions sont des étapes importantes pour le renforcement des obstacles qui, pour des raisons éthiques, devraient limiter les brevets sur les animaux génétiquement modifiés, brevets impliquant des souffrances inutiles.

Les brevets sont une incitation à développer, appliquer et commercialiser des inventions protégées. Selon Testbiotech, les brevets sur les animaux sont en contradiction avec les objectifs des lois européennes sur le bien-être animal. Ces lois n'autorisent les expériences sur les animaux que pour des raisons médicales et non pour réaliser des profits.

À vrai dire les lois européennes sur les brevets tentent de restreindre ces brevets en exigeant la preuve d'un bénéfice médical substantiel. Toutefois, au cours des dernières décennies, pratiquement aucun brevet n'a été rejeté ou révoqué en raison de cette réglementation. Désormais cette pratique juridique est modifiée.

## L'engagement de Testbiotech pour une interdiction totale des brevets sur les animaux

*Certaines entreprises ont fait de la souffrance des animaux de laboratoire un commerce rentable,*

prend ses propres décisions librement.

Sujets principaux : Génie génétique et responsabilité envers la nature, OGM et agriculture, Animaux génétiquement modifiés, Biologie synthétique et génique, Brevets sur le « vivant », Indépendance entre recherche publique et autorités

[www.testbiotech.org](http://www.testbiotech.org)



*déclare Christophe Then pour Testbiotech. Les dernières décisions aboutissent à un message important : l'OEB ne supporte plus les profits de ce genre de commerce. Nous demandons une interdiction totale des brevets sur les animaux. Ces brevets sont en totale contradiction avec les objectifs de protection et de respect que notre civilisation doit aux animaux.*



Cette décision récente peut être un véritable tournant. Les brevets sur les animaux font l'objet de controverses et d'incessantes protestations depuis 1992, époque à laquelle le premier brevet européen a été délivré pour un mammifère génétiquement modifié, l'*oncosouris*. Depuis lors, l'OEB a accordé des milliers de brevets similaires, la plupart concernant des animaux de laboratoire génétiquement modifiés, mais aussi des animaux utilisés dans l'agriculture, comme les bovins et les porcs. Les brevets sur les animaux de laboratoire, sans être interdits, pourraient se limiter à très peu de cas.

Christophe Then, [testbiotech.org](http://testbiotech.org), 19 février 2021.

Traduction Elisabeth Heitzmann

## Testbiotech

Cette entreprise fournit des informations et une expertise scientifique sur les risques associés à ces technologies, de façon indépendante de l'industrie biotechnologique.

pour renforcer la compétence décisionnelle des personnalités politiques et de la société.

Financés par des dons de personnes et fondations privées, Testbiotech, institut à but non lucratif établi à Munich,



2<sup>e</sup> trimestre 2021  
N° 101

# Une histoire longue et controversée

Fin 2020, un fait controversé est apparu au sujet de la National Aeronautics and Space Administration (NASA). Une demande d'accès à l'information (FoI) a révélé que tous les singes captifs dans l'un de ses centres de recherche avaient été mis à mort en un seul jour en 2019. La société de recherche pharmaceutique LifeSource Biomedical, qui loue un espace au centre de la NASA, a déclaré avoir reçu les 27 singes il y a des années !

Après l'euthanasie massive des singes, un expert en éthique animale de l'Université du Nouveau-Mexique, John Gluck, a déclaré que les singes n'étaient *apparemment pas considérés comme dignes d'avoir une chance de vivre dans un sanctuaire*. Il a ajouté : *Ils ont choisi l'élimination plutôt que l'expression de la simple décence. Honte aux responsables.*

Cependant, la NASA n'est pas exempte de honte quant au traitement d'animaux non humains, utilisés depuis longtemps pour l'expérimentation.

## Pas de choix pour les chimpanzés

Le but de nombreuses expériences utilisant des animaux non humains a été d'évaluer comment les êtres vivants réagissent et font face aux conditions dans l'espace, afin de faciliter l'exploration spatiale par les humains. Depuis les débuts, les primates sont une espèce incontournable pour ces répétitions spatiales.

exécution des tâches, a eu pour conséquence que les chocs ont continué à se produire.

## Une longue liste d'êtres vivants liés à l'espace

Les deux chimpanzés faisaient partie d'un groupe de 65 individus arrachés à la nature pour que les États-Unis les utilisent dans le programme spatial, selon le *Los Angeles Times*. Comme l'a déclaré le média, l'armée de l'air les a soumis à une privation de sommeil et à une rotation centrifuge. Certains ont également subi des tests de décompression, qui ont endommagé leur cerveau. Devenus inutiles pour la NASA, ils ont été transférés dans des laboratoires médicaux et cosmétiques, a rapporté le *Los Angeles Times*.

La NASA n'a pas utilisé que des chimpanzés dans la recherche spatiale. Elle avait envoyé six singes rhésus en orbite à la fin des années 40 et au début des années 50. Aucun singe n'a survécu à l'épreuve plus de quelques heures après son atterrissage. La NASA a également utilisé des mouches, des fruits, des souris, des ouaouarons (grenouille-taureau), des araignées et des poissons.

Les États-Unis ne sont pas seuls. La Russie a envoyé de nombreux animaux non humains dans l'espace au fil des ans, notamment un chien nommé Laika. La France, la Chine et l'Iran font partie des autres pays à s'être engagés dans cette pratique.

## Polémique sur les radiations

En 2010, une expérience prévue par la NASA avec des singes-écureuils a provoqué un tollé public. L'agence souhaitait soumettre 27 primates à des rayonnements, pour l'aider à prédire les effets neurocomportementaux du rayonnement spatial sur les astronautes. PETA, des personnalités de haut niveau et de nombreux membres du public ont condamné le plan. Après le tollé, la NASA a mis de côté les expériences prévues.

En 2016, Cruelty Free International a critiqué une autre expérience de la NASA. L'agence avait envoyé un groupe de souris dans l'espace pour expérimenter sur elles alors qu'elles étaient en orbite. Comme l'expliquait Cruelty Free International à l'époque, les chercheurs affirmaient que les expériences *bénéficieraient aux futurs astronautes et aux patients sur Terre qui souffrent de maladies comme la SLA (sclérose latérale amyotrophique, ou maladie de Charcot)*.

## Cruelle et inutile

Cependant, le groupe a fait valoir que *la probabilité que cette recherche se traduise par un traitement significatif pour les humains est extrêmement faible*. Il a déclaré que les chercheurs avaient testé une douzaine de médicaments liés à la SLA sur des animaux non humains au cours des dernières années. Mais il a affirmé que *tous ces médicaments ont échoué chez l'homme* au cours des essais cliniques, sauf un qui avait un *bénéfice minimal*. En tant que tel, Cruelty Free International a déclaré l'expérience *cruelle et inutile*.

En 2014, la présidente de la New England Anti-Vivisection Society, Theodora Capaldo, a également remis en question l'efficacité de l'expérimentation sur des animaux non humains. Elle a écrit que de nombreux *médicaments qui semblent sûrs et efficaces chez les animaux échouent chez les humains, ou causent des dommages importants, voir la mort*. Capaldo a cité une étude de la Food and Drug Administration américaine de 2004 qui a révélé que 92% des médicaments entrés dans des essais cliniques après des recherches sur des animaux non humains n'avaient pas reçu d'approbation. Elle a demandé pourquoi les chercheurs ne transféraient pas le financement vers des technologies prometteuses sans animaux plutôt que de rester coincés dans un modèle développé il y a plus de 100 ans.



Si le centre de recherche NASA d'Ames (Californie) fait un peu Disneyland et son accueil des visiteurs très Circus, le traitement réservé aux animaux par l'agence spatiale américaine n'en reste pas moins odieux.

L'US Air Force a envoyé deux chimpanzés sur des vols spatiaux dans les années 1960. Le premier était un chimpanzé appelé Ham. Il n'avait que trois ans à l'époque, ce qui signifie qu'il était encore un bébé. Un chimpanzé appelé Enos a suivi. À la suite d'un dysfonctionnement, Enos a été soumis à 76 chocs électriques en orbite. Les chocs électriques étaient prévus à la fois à l'entraînement et en orbite. Les chimpanzés devaient effectuer des tâches et les décharges électriques étaient la punition pour leurs erreurs. Mais un dysfonctionnement technique pendant le vol d'Enos, malgré la bonne



## Alternatives éthiques

Heureusement, certains chercheurs développent des alternatives aux tests sur les animaux non humains. Les cultures cellulaires, c'est-à-dire la culture de cellules humaines en laboratoire, sont un domaine d'exploration. Les scientifiques cultivent même maintenant des cellules humaines sur de minuscules échafaudages d'une manière qui imite le fonctionnement des organes, appelés *organes sur puce*. Des études sur des humains et sur des tissus humains donnés par des volontaires sont des options supplémentaires.

Bien sûr, à notre ère technologique, les chercheurs explorent également comment les modèles informatiques et les algorithmes peuvent fournir des alternatives aux tests sur des animaux non humains. Comme Warren Casey, directeur du National Toxicology Program's Interagency Center for the Evaluation of Alternative Toxicological Methods des États-Unis, l'a souligné en 2019, les alternatives pourraient être *beaucoup moins chères et beaucoup plus rapides* que les tests sur des animaux non humains.

## Durable aussi?

Selon lui, *l'éthique, l'efficacité et la pertinence humaine* motivent la recherche d'alternatives. Cependant, on peut soutenir que la *durabilité* devrait également figurer sur cette liste.

L'expérimentation sur des animaux non humains est fondée sur l'anthropocentrisme. C'est essentiellement l'idée que les humains sont le centre de l'univers et possèdent de manière unique une valeur intrinsèque.

En tant que tel, l'anthropocentrisme voudrait que toutes les autres vies soient *moindres* et puissent être sacrifiées pour le *plus grand bien* humain.

C'est cet état d'esprit qui a guidé les actions de nombreux humains envers d'autres animaux, de multiples façons, à travers les siècles. Comme le montre la crise actuelle de la biodiversité, cependant, l'anthropocentrisme n'est pas durable. Cela a entraîné un appauvrissement rapide des espèces du monde. Pour renverser cette parodie, l'ONU a exhorté les gens à *faire la paix avec la nature*. Pour quiconque est marié à l'anthropocentrisme, une façon de le faire serait de sérieusement modifier son état d'esprit centré sur l'humain.

Il est difficile de penser à une meilleure illustration de la croyance en la suprématie humaine que l'expérimentation sur des êtres vivants terrestres non humains, simplement pour permettre aux gens de s'envoler plus facilement dans l'espace. Ainsi, les gens de la NASA pourraient s'attaquer aux problèmes anthropocentriques de cette institution et commencer à faire la paix avec la nature, en ne forçant pas d'autres animaux à orbiter autour de la Terre et à cesser de les tester au nom de l'exploration spatiale.

Tracy Keeling

onegreenplanet.org

## ALERTE COSMÉTIQUES

### L'interdiction de l'expérimentation animale menacée

En 2012, l'U.E. a interdit les tests sur animaux pour les cosmétiques et la vente de cosmétiques reposant sur de tels tests. Pourtant, on continue les tests sur animaux pour les composants cosmétiques. Les associations de protection des animaux, unies, ont demandé instamment aux autorités de l'UE d'opposer un refus à toute nouvelle demande d'expérimentation animale et de veiller à l'innocuité des cosmétiques et de leurs composants en utilisant uniquement des méthodes sans recours aux animaux.

### Une réglementation protectrice mais mal appliquée

Mettant fin à une dépendance aux nouveaux tests sur animaux, le Règlement européen sur les cosmétiques a encouragé le développement de tests de qualité supérieure sans animaux et a fixé la norme de référence pour des projets similaires dans le monde entier. Depuis cependant, il apparaît que contrairement à ce qui avait été promis aux citoyens européens, cette réglementation n'est pas bien mise en application, et que des animaux continuent de souffrir et de mourir avec de nouveaux tests pratiqués pour des composants cosmétiques.

Dans l'UE, les composants cosmétiques sont testés sur les animaux selon la législation sur les produits chimiques industriels "REACH" (Inscription (*Registration*), Evaluation, Autorisation et Restriction des Produits Chimiques). L'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) a récemment pris des décisions confirmées par sa chambre de recours qui confirment qu'elle considère que les tests sur animaux, même pour les composants utilisés exclusivement en cosmétique, qui sont autorisés par REACH, portent gravement atteinte à la réglementation sur les cosmétiques.

### Nos appels collectifs à la suspension des tests sur animaux pour les cosmétiques

L'appel à la suspension totale des tests fait suite à une lettre ouverte, adressée fin 2020 à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, signée par 463 marques de cosmétiques et associations de protection des animaux. Dans cette lettre, les marques ont souligné leur capacité à garantir la sécurité des consommateurs et des travailleurs impliqués dans la production utilisant des méthodes non testées sur les animaux, et ont insisté sur le fait que la plupart des composants étaient déjà utilisés en toute innocuité depuis longtemps. Le groupe des associations de protection des animaux a mis l'accent sur le fait que les citoyens européens apportaient un large soutien à l'interdiction de l'expérimentation animale pour les cosmétiques, et a exhorté les autorités à la faire respecter comme prévu par les législateurs au moment de son instauration et en accord avec le Parlement européen favorable à la fin de toute expérimentation sur les animaux pour les cosmétiques.

La suspension immédiate des exigences en matière d'expérimentation animale pour les composants utilisés exclusivement dans les cosmétiques permettrait à l'industrie de discuter avec les régulateurs et les décideurs pour démontrer que, plutôt que d'imposer davantage de souffrances à des milliers d'animaux utilisés dans la cosmétologie, ils peuvent en garantir l'innocuité en utilisant un ensemble d'outils basés sur des approches modernes garanties sans test sur les animaux.

Il est primordial que les parties prenantes puissent se réunir de cette manière, que la nouvelle stratégie de l'UE en matière de produits chimiques pour le développement durable risque de faire subir davantage de tests aux animaux pour élaborer des ingrédients en vue d'une utilisation dans les cosmétiques et autres produits de la vie courante.

Communiqué traduit par Elisabeth Heitzmann

Adressé à la Commission européenne en mars 2021, le Comité scientifique Pro Anima s'est joint à ce communiqué par l'intermédiaire de l'ECEAE (European Coalition to End Animal Experiments), dont nous sommes membres, et cosignataires avec Cruelty Free Europe, Eurogroup for Animals, People for the Ethical Treatment of Animals (PETA), Humane Society International Europe.



## Les Pros à l'action

### Pour une mission d'information sur les méthodes substitutives

Le Dr André Ménache propose un modèle de lettre à adresser à votre député(e).

*Cher/chère député(e),*

*Vous êtes sans doute conscient(e) du fait que deux millions d'animaux sont utilisés et tués chaque année en France au nom de la science. L'expérimentation animale attire l'attention du public à chaque fois qu'une enquête tournée en caméra cachée révèle des souffrances animales épouvantables. Mais est-il possible que cette souffrance animale représente une pratique qui appartient plutôt au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XXI<sup>e</sup> siècle ? Le public n'est pas dupe mais il est peu informé. Il est temps que vous, nos élu(e)s, saisissiez cette patate chaude pour répondre à cette question.*

*Une mission d'information serait un excellent premier pas pour à la fois mieux vous informer ainsi que pour sensibiliser le public sur l'état des lieux concernant les méthodes désormais disponibles pour remplacer les tests sur les animaux.*

*Seriez-vous donc favorable à soutenir une telle mission d'information ?*

*N'hésitez pas à le ou la contacter pour faire entendre votre voix et nous tenir informés dans le cas où vous obtenez une réponse.*

Nous comptons sur vous !

Le texte est téléchargeable sur le site de Pro Anima.

N'hésitez pas à contacter vos élus pour faire entendre votre voix et nous tenir informés de la réponse obtenue.

### Un document remarquable sur le financement de l'expérimentation animale

L'association belge **XR Animal** vient de publier un dossier très complet : *Expérimentation animale. Financement, Culture de l'ignorance et Écocide*, pointant les grandes industries polluantes derrière ce modèle.

(En Belgique le gel de la réforme réglementant l'expérimentation animale, au profit des pollueurs, est soutenu par la mi-

nistre wallonne de l'environnement et du bien-être animal, Céline Tellier.

Ce dossier de 56 pages, d'une grande qualité rédactionnelle et graphique, a été préparé et contrôlé par plusieurs personnalités et association du monde de la protection animale dont Pro Anima. Disponible sur [xranimal.earth](http://xranimal.earth) et sur le site de Pro Anima.

Merci à l'auteur Maria Taravel-la et à Grégory Wispelaere pour leur confiance et ce travail pertinent et tellement nécessaire.

### Pro Anima développe une nouvelle base de données sur les méthodes substitutives

Grâce au travail d'une jeune étudiante en Prépa Maths Sup. 3<sup>e</sup> année à l'EPF École d'Ingénieur(e)s, Laurène Savio nous avons initié une base de données répertoriant les laboratoires et universités européens orientés vers les méthodes substitutives à l'expérimentation animale. Sa rédaction en anglais facilitera son partage avec d'autres pays.

L'architecture de la base de données est quasiment terminée. Nous allons passer à la collecte et l'enregistrement des données.

Cette base de données complètera la NAT database de nos alliés allemands (cf. SES 100).

### Pro Anima recherche un(e) stagiaire

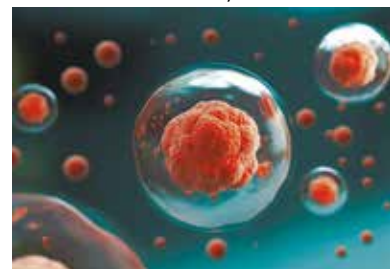
Sa mission sera la collecte des informations auprès des laboratoires (via leur site internet et/ou en contact direct). Une tâche méticuleuse mais à forte valeur ajoutée en termes de connaissances. Vous serez accueilli(e) au sein d'une équipe à taille humaine, une partie du travail pouvant se faire en distanciel.

Vous êtes motivé(e) et organisé(e), intéressé(e) par les enjeux des méthodes substitutives face à l'expérimentation animale, faites nous parvenir CV et lettre de motivations à : [contact@proanima.fr](mailto:contact@proanima.fr)

### Le débat des embryons-chimères

L'intégration réussie, à quelques mois d'intervalle par une équipe de chercheurs français et une autre sino-américaine, de cellules humaines à des embryons de singes relance les trop nombreuses interrogations sur l'intérêt, la transparence et les limites de telles recherches.

Cette expérience rappelle la révision actuelle en France du projet de loi bioéthique par l'Assemblée nationale et le Sénat, et le désaccord entre les deux chambres du Parlement sur le sujet et plus particulièrement sur l'article 17 relatif à l'encadrement de ces embryons chimériques qui en effet cristallise les divisions. En juillet 2020, le Comité scientifique Pro Anima a co-signé avec Transcience et d'autres associations une tribune d'alerte sur les risques de la création de chimères homme/animal.



Pour un aperçu du sujet et de ses enjeux, nous vous invitons à (ré)écouter le podcast de l'émission *Le Temps du Débat* diffusée sur France Culture (16 avril 2021) auquel ont participé Céline Lafontaine (Professeure de sociologie à l'Université de Montréal), Pierre Savatier (Directeur de recherche Inserm et coordinateur de l'étude française sur les embryons chimériques hommes-singes) et Jean-René Binet (Professeur de droit privé à l'Université de Rennes 1, spécialiste de droit de la bioéthique).

### Vidéo Valitox® sur les réseaux sociaux

Depuis avril, nous comptons au sein de notre équipe une jeune femme pleine de dynamisme, Sarâ Taleb Bendiab, chargée de développer la visibilité de notre comité en ligne et sur les réseaux sociaux. De formation universitaire en communication digitale avec une large palette de compétence, Sarâ a réalisé une courte



vidéo didactique sur le test de toxicologie cellulaire LUCS/Valitox, vidéo à laquelle sont associées les ONG mécènes.

Rappel : Basé sur l'émission de lumière (biofluorescence) pour mesurer l'altération cellulaire chez l'homme suite aux effets d'agent(s) toxique(s), le test LUCS/Valitox est développé pour remplacer à terme les tests sur animaux (DL50 et CL50) en toxicologie, dans les domaines réglementaires pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires, agrochimiques...

La vidéo en version française a été diffusée d'abord sur les réseaux sociaux lors de la Journée Mondiale des Animaux dans les Laboratoires (24 avril). Nous avons aussi travaillé à la version anglaise.

Pour visualiser la vidéo et accéder à d'autres informations, visitez nos réseaux :

Sur twitter :

ProAnima@ComiteProAnima

Sur facebook : Pro-Anima - Pour une recherche responsable

## Le Dr André Ménache dans le magazine Bio Contact



Le Dr André Ménache (vétérinaire, porte-parole de Pro Anima et conseiller d'Antidote Europe) a été interviewé par la rédaction de Bio Contact (mai 2021). L'article *Expérimentation animale : un mal nécessaire ?* a mis en avant les nouvelles méthodes de recherches substitutives à l'expérimentation animale, engagement premier du Comité scientifique Pro Anima qui en assure la promotion à travers ses médias et lors de manifestations. Il a rappelé que les méthodes substitutives et éthiques sont plus fiables pour la santé humaine et encouragé les citoyens à alerter leurs élu(e)s sur ce sujet car aujourd'hui encore ces méthodes ne bénéficient d'aucun soutien politique.

Article à retrouver dans Bio Contact n°323, mai 2021, disponible dans les Biocoop et/ou sur demande, ou sur le site de Pro Anima.

## CLIC ANIMAUX Première plateforme de générosité pour l'animal en France



« Clic Solidaire » (clic gratuit générant des revenus publicitaires), don en ligne ou « Appel du Cœur », la plateforme a créé un véritable écosystème de la générosité basé sur des associations partenaires et une communauté engagée en faveur de la sauvegarde et de la protection des animaux. Clic Animaux offre ainsi aux plus petites associations une audience nationale. Créée en 2007, la plateforme permet de voir les résultats concrets des campagnes soutenues en publiant le nombre exact d'animaux sauvés grâce aux dons. Également présents sur les réseaux sociaux, nous vous invitons à vous rendre sur Clic Animaux et à participer à cette généreuse aventure. Toujours plus de clics pour les animaux !!

## Cosmétiques

Pro Anima partenaire de la marque bio LUSH lors d'une semaine de sensibilisation



Du 29 mai au 5 juin, Lush a accueilli Pro Anima dans sa boutique Paris Buci pour une semaine de sensibilisation aux méthodes substitutives à l'ex-

périmentation animale. Dans le cadre du programme Charity Pot : présence de notre équipe pour informer la clientèle et mise à disposition de notre documentation. Le montant des ventes de la crème best-seller Lush Charity Pot durant cette semaine est reversé à l'association.

Cette action, qui a coïncidé avec la réouverture des boutiques et commerces, a une résonance particulière en étant le premier événement nous permettant de rétablir le contact et les échanges directs avec le public.

## Proposition de loi contre la maltraitance animale... au Sénat

À l'initiative de Convergence Animaux Politique, Pro Anima s'est joint à 42 ONG et 30 parlementaires (Cédric Villani, Samantha Cazebonne, Laurence Rossignol...) pour demander au gouvernement de mettre à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi contre la maltraitance animale.

Publiée dans la version numérique du *Journal du Dimanche* samedi 22 mai, la lettre ouverte, destinée au Premier ministre, Jean Castex, aux ministres Barbara Pompili, Julien Denormandie et Marc Fesneau, rappelle que le 29 janvier 2021, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi ambitieuse et pragmatique, visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale. Ce texte, porté par les rapporteurs Loïc Dombrevail, Laëticia Romeiro Dias et Dimitri Houbron, et voté à une très large majorité, doit améliorer la protection des animaux de compagnie et mettre fin à la captivité de nombreux animaux sauvages. Cependant, il n'a toujours pas été mis à l'ordre du jour du Sénat, ce qui compromet son adoption finale par le Parlement.

Cette demande a été cosignée par l'ensemble des acteurs nationaux de la cause animale (Fondation Brigitte Bardot, Code Animal, L214, PETA, LFDA, SNDA...)



## Les Pros à l'action



2<sup>e</sup> trimestre 2021  
N° 101

# La boutique



## Tee-shirts

Pur coton blanc,  
à prix militant.

10 € pièce  
Taille disponible  
en XXL



Croyez-vous vraiment que me torturer, à mort, puisse être au bénéfice de votre santé ?

Les scientifiques de Pro Anima démontrent qu'aucune espèce ne peut être le modèle biologique d'une autre !



## Cartes postales

- lot(s) de 30 cartes postales
- 5 cartes "Sentience"
- 5 cartes "Rats"
- 5 cartes "Chien"
- 5 cartes "Poussin"
- 5 cartes "Logo"
- 5 cartes "Dissection"

6 € le lot

Toute carte à l'unité : 0,50 €

Par 10 du même modèle : 2,50 €



## Badge

Diamètre 56 mm

2 € pièce

## Sticker

Diamètre 100 mm

0,50 € pièce



## Documents d'information



1 € l'ex.  
 5 € les 10  
 12 € les 30



0,5 € l'ex.  
 1 € les 10  
 2 € les 30



1 € l'ex.  
 5 € les 10  
 12 € les 30

## Tote Bag

10 € pièce



## Affranchissez-nous

Vous êtes nombreux à nous demander tracts et bulletins. Pour des quantités importantes, n'hésitez pas à prendre contact. Pour de très petites quantités, merci de joindre à votre demande quelques timbres afin de nous aider pour les frais d'envoi! Merci.

## Nouveaux adhérents

Chaque nouvel adhérent à Pro Anima reçoit un dossier comprenant le rapport Valitox® et un lot de cartes.

## Fonds ETHICSCIENCE

Votre contribution sera automatiquement affectée aux actions présentées dans SCIENCES ENJEUX SANTÉ et sur le site [www.proanima.fr](http://www.proanima.fr)  
Ce versement donne droit à toutes les déductions fiscales habituelles.



# Le droit de savoir ! Le devoir de réagir !



## Complétez vos informations avec les n°s précédents

2 euros l'ex. La série complète des N°s disponibles : 30 euros.

- N°42 Des huîtres, des souris et des hommes. Etiquetage "Non testé sur animaux". REACH... Semences... interdites (S.Simon).
- N°43 In Vitro Veritas. Pollution : la facture sanitaire. Aromathérapie. Eau et Santé...
- N°44 In Vitro Veritas : Efficacité confirmée. Angleterre : des chercheurs et des drames. Vaccin Gardasil : danger (S. Simon). Pesticides : l'addition...
- N°50 Valitox, résultats. Révision de la directive européenne. Téléthon ? Pesticides. Tests et vaccins. L'indépendance des experts (S.Simon). Aliments irradiés...
- N°54 20 ans de combats et de réussites.
- N°55 Spécial Grippe A...
- N°61 Vivisection et recherche. Cruiser. Danger des colorants (et additifs) alimentaires. Eau potable, eau de vie ?
- N°64 Génomique proactive. Sida, 30 ans de recherche. Iatrogène ? La guerre du soja. Expérimentation sur l'humain. Cancer du sein. Les ours à bile...
- N°66 Mézilles, 1000 manifestants. Grands singes sacrifiés : chimpanzés, macaques. Vaccinations. Rats OGM. Chats torturés...
- N°67 OGM Dossier. Souffrance animale. Déclaration de Cambridge. Souris en monoculture... Les "idiots utiles". ALF le film...
- N°68 Diane 35, dure à avaler. Hommage à J. Bousquet. Cosmétiques : fin des tests sur animaux. Bisphénol A. Cellules artificielles. Contraception naturelle.
- N°71 Biotechnologies. Génome synthétique. Images multimodales. Pour une science responsable. Bio-imprimantes 3D
- N°72 Téléthon. Le "travail" des animaux. Cosmétiques faits maison ? Six questions clés. Dissection, des progrès. Sulfites. Ineris...
- N°74 Un atlas du cerveau humain. Stop aux tests sur animaux pour Alzheimer. BRAIN. La technologie de l'eau.
- N°75 Bio-puces. Air France, plaidoyer pour les primates. Donner son corps à la recherche ? Science... fiction.

- N°76 (Spécial Charlie) Neurosciences. Innovations et Biotechnologie.
- N°77 Prix EthicScience à Oncothéis, Apple et les sciences de la vie. Une nouvelle source de connaissance : les patients !, Innovations en biotechnologie, Valitox, une alternative.
- N°78 Trois femmes à l'honneur. Nouvelles technologies. Mémento plutôt que cacher. Avancées des tests cellulaires. Bipolaires ?
- N°80 Recherche pharmaceutique : nouveau scandale. Un médecin et un vétérinaire témoignent. Egypte : alternative satisfaisante. A. Jouglu, porte-parole des animaux. Cobayes : bye bye ? J. Desmeules : Un fidèle ami.
- N°81 EthicScience 2016. Expérimentation animale : s'en passer ? L'île Maurice et le commerce des singes. Faillies de l'expérimentation animale. Directives non respectées et députés engagés. Le point sur Valitox.
- N°82 Lenteur des validations. Tests e-cigarettes ? Recherches sur primates : frénésie en Asie. Niederhausbergen : les responsables se contredisent ! Run 4 Science.
- N°83 Biodiversité : l'irresponsabilité. Animal Politique. Parkinson et maladies du cerveau. Niederhausbergen : Retour sur la "planète des singes". Tests sur animaux aux Pays-Bas : interdiction totale en 2025 ? Comprendre la culture de peau.
- N°84 Cosmétiques : le point. Des idées qui marchent ! Pomme anticarcéreuse ? Tester les médicaments en mimant le métabolisme. Cœur et vaisseaux sanguins en 3D. Vaccin anti-tuberculose. Singes expérimentés à Paris. EthicScience : 6000 € distribués et Projet Parkinson.
- N°85 Trouble de l'attention. Mini-cerveaux humains. Epinard... tissu cardiaque humain. Enseignement « synthétique » en école vétérinaire ! Produits solaires non testés sur animaux.
- N°86 L'éthique à la carte. Réglementation européenne. Affaire Friponil. DL50. Belgique : un code du bien-être animal ? Rapport REACH 2017 : progrès ? Animaux expérimentés en plein air ? Henrietta Lacks. Alzheimer : les chercheurs sans mémoire.
- N°87 Une présidente débordante d'activité. Les labos faussent les études cliniques avec des rats mâles. Pauvres souris. Téléthon et tests animaux. L'homme, animal raté. #ChangeMaRecherche : cris du cœur des patients. Un système immunitaire in vitro.

- N°88 Creutzfeldt-Jakob : de grands espoirs in vitro ; Parkinson : Mieux comprendre. Valitox évalué par Nature. Design thinking : encourager la créativité ; Monkeygate ; Mauvaise presse sur la e-cigarette ; Après le Roundup, le Dicamba ; Pfizer stoppe la recherche sur Alzheimer et Parkinson ; Le Silabé dissous en urgence ; L'animal, modèle biologique fiable pour l'homme ?
- N°89 Parkinson : les avancées sans animaux. Expérimentation en France ; évolution inquiétante. TP : étudiante traumatisée. Des êtres vivants jetables ? Question écrite proposée par Pro Anima. Prozac : révélations. Les promesses s'envolent... le glyphosate reste ! Lévothyrox : nouveau scandale. Lanceurs d'alerte menacés. Autisme : une recherche sans animaux.
- N°90 Produits chimiques : une database plus fiable que les tests animaux ? Japon : les leaders de l'alimentation abandonnent les tests sur animaux. Etre humain ? Brexit et exp. animale. Glyphosate, une bataille loin d'être gagnée. Thierry Beccaro témoigne. Enseigner les méthodes substitutives. Lettre au député S. Wasserman ; Question écrite proposée par Pro Anima et Bruno Studer.
- N°91 Téléthon... Niederhausbergen : nouvelle marche unitaire. Symposium ECOPA : de nouveaux outils de recherche. Allain Bougrain-Dubourg : faire évoluer les mentalités. Valitox, Poietis et EthicScience. Évaluation des risques et réglementation...
- N°92 Audition publique à l'Assemblée nationale, janvier 2019. Comment accompagner la transition vers une recherche alternative. La lente progression des méthodes alternatives. Huit raisons d'arrêter les expériences sur animaux ; Allain Bougrain-Dubourg : faire évoluer les mentalités à l'égard du vivant. Valitox : Une volonté unitaire et des avancées significatives.
- N°93 Effets secondaires de médicaments : 200 000 décès par an en Europe. Quand la recherche biomédicale déraile... Allemagne : tests illégaux sur souris ; La France n'a pas besoin d'un Centre national 3R ; Hershey, Kellogg's, Nutella... ; Alerte pour les lanceurs d'alerte ; La recherche biomédicale sans animaux, possible ?
- N°94 Alternatives... 4 propositions pour aller plus vite. Combattre Alzheimer. CETA, traité néfaste. Faire face à Monsanto : des rongeurs et des menteurs, dangers réels et combats. Avancées de la bioimpression.

- N°95 30 ans de réflexion et d'actions. SDHI : nouveaux pesticides, nouveau scandale. GB : la fin des tests sur souris ? Valitox et bio impression : démo réussie. Paul de La Panouse : Thoiry (1<sup>ère</sup> partie). Marche Justice pour les singes.
- N°96 Contre le commerce de primates. Point sur l'exp. Animale... Dela Panous : Thoiry (2<sup>e</sup> partie). Victoires... à l'étranger. Organes sur puces. Une plateforme pour mieux tester. Valitox et toxicité orale aigüe. Covid-19 et recherche médicale.
- N°97 Covid-19 : Que de questions ! Alternatives aux vaccins : chloroquine, artemisia... Revues médicale fiables ? M. Demongeot. Tribunes du Dr Ménache : Marchés vivants. Les lobbies. Que doit-il encore se passer pour réagir ? Zoo-oses et commerce de primates à Strasbourg. Exp. animale : nouveaux chiffres.
- N°98 Covid-19 : Bas les masques. Avis divergents. Folie collective. Le masque en débat. Paludisme et vaccins. L'artemisia. L'argent des labos versés aux pontes. Dépakine, nouveaux ennemis pour Sanofi. Quinolones : encore un scandale ? Chien de labo, animal de compagnie ? Database NAT. Marche virtuelle Justice pour les singes.
- N°99 Le grand bazar ; Pour une politique de vaccination personnalisée. L'aéroport d'Helsinki utilise des chiens renifleurs. Justice pour les singes de Niederhausbergen. Rencontre avec le Pr. Rat. Forçage génétique : l'UICN à l'heure du choix. Référendum pour les animaux.
- N°100 Covid-19 : Vaccins, pas de pénurie de singes ! ; Valitox® Rapport 2020 Objectifs 2021 ; L'industrie cosmétique soutient l'interdiction des tests sur animaux ; Un appel à l'esprit critique des chercheurs ; Europe/Décision historique de la Cour de justice ; Pr Rat : Modèles oculaires, DMLA, perturbateurs endocriniens... ; Armées / Statistiques floues ; Elsa Esnault soutient Pro Anima

Liste complète des numéros disponibles sur le site [www.proanima.fr](http://www.proanima.fr)

## Vous avez besoin de Pro Anima • Pro Anima a besoin de vous

M \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Bât. \_\_\_\_\_ Esc. \_\_\_\_\_ Étage \_\_\_\_\_

Code et ville \_\_\_\_\_

INDICATIONS FACULTATIVES :

Tél. \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Profession activité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

pour vous informer mieux et plus vite tout en réduisant nos frais postaux

\*Réduction d'impôts : - 66% du montant total cotisations et dons (jusqu'à 20% de vos revenus). Reçu fiscal par retour. Un don de 100 € ne vous coûte que 34€, pour être encore plus généreux !

Quantités importantes de dépliants, cartes... nous consulter. Petites demandes isolées de documentation, ajouter 2 timbres.

Date et signature \_\_\_\_\_

A retourner avec votre règlement éventuel (un seul chèque) à Pro Anima - 62 rue Monsieur-le-Prince - 75006 Paris

Je souhaite, sans engagement, en savoir plus sur les donations, legs, assurances-vie et virements automatiques.

Photocopiez ou téléchargez ce bulletin sur le site pour ne pas découper votre exemplaire.

Je souhaite que cesse l'hécatombe d'humains et d'animaux victimes des produits chimiques, je soutiens Pro Anima par un don de \_\_\_\_\_ €\*

**Oui, j'adhère à Pro Anima pour 2021** \_\_\_\_\_ 25 €\*

Un lot de cartes et le rapport Valitox sont envoyés à chaque nouvel adhérent

**Oui, je soutiens les actions ETHICSCIENCE** \_\_\_\_\_ €\*

Le montant de votre don sera affecté au fonds ETHICSCIENCE

Je souhaite faire un virement permanent\*. Merci de m'envoyer le formulaire.

**SCIENCES ENJEUX SANTÉ**

je m'abonne (1 an, 4 numéros) \_\_\_\_\_ 15 €

Collection N°s dispos (liste ci-dessus) \_\_\_\_\_ 30 €

recevoir les N°s \_\_\_\_\_ (2 € l'ex.) \_\_\_\_\_ €

**DÉPLIANTS D'INFORMATION**

L'animal modèle de l'homme ? \_\_\_\_\_ €

Les alternatives en termes simples \_\_\_\_\_ €

Liste des additifs alimentaires dangereux \_\_\_\_\_ €

Tracts "Dissection... objection !" \_\_\_\_\_ €

Lot(s) 5 x 6 cartes postales à 6€ \_\_\_\_\_ €

Sac Tote Bag (coton) \_\_\_\_\_ à 10 € \_\_\_\_\_ €

T-shirt(s) XXL : \_\_\_\_\_ à 10 € \_\_\_\_\_ €

Badge métal Rat le bol \_\_\_\_\_ à 2€ \_\_\_\_\_ €

Sticker Rat le bol ø 10cm \_\_\_\_\_ à 0,50 € \_\_\_\_\_ €

Participation libre aux frais de port \_\_\_\_\_ €

**TOTAL** \_\_\_\_\_ €

Les personnes motivées par les travaux du Comité scientifique Pro Anima, peuvent demander à leur banque un prélèvement sans frais sur leur compte courant au profit de Pro Anima en se renseignant préalablement auprès du bureau parisien.

Merci

DIANE 35, MINERVA, ASTRAZENECA...

# Depuis 30 ans les labos veulent nous faire avaler la pilule



Un devoir du corps médical : une meilleure information aux patients sur les risques des effets secondaires des médicaments.

Mars 2021, l'apparition de thromboses parfois mortelles liées au vaccin AstraZeneca a été un déclic : Sophie Albert, jeune femme de 24 ans victime en juillet 2020 d'une thrombophlébite cérébrale et d'un infarctus veineux, a fait part de sa détresse dans un témoignage dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* et dans une lettre au Président de la République.

Quelques mois avant ce diagnostic qui aurait pu lui être fatal, la gynécologue de Sophie lui avait prescrit la pilule Minerva (directement dérivée de la Diane 35 interdite comme contraceptif depuis 2013) sans prévenir des risques de thromboses. Sophie Albert dénonce ce manque d'informations. Cette lettre, Sophie a choisi de la partager sur Twitter afin de sensibiliser un maximum de personnes, avec le souhait que sa lettre soit partagée pour que le débat soit relancé.

## 1980 : Première alerte sur le danger mortel de la pilule Diane 35

Le Comité scientifique Pro Anima, tout juste créé, a été le premier lanceur d'alerte vers le grand public et la communauté scientifique sur le danger mortel et les graves effets secondaires de la « pilule » Diane 35 dont la fiabilité avait pourtant été validée par les tests sur les animaux.

Diane 35 fut avant tout un médicament contre l'acné et n'a jamais obtenu d'autorisation officielle en tant que contraceptif, bien que prescrit comme tel.

Diane 35, et aujourd'hui Minerva, sont produits par le géant pharmaco-chimique allemand Bayer dont l'attitude avec le Roundup (glyphosate) montre bien qu'elle ne mêle pas ses intérêts financiers aux intérêts des patients et des êtres vivants. Responsable de nombreux décès de jeunes femmes dont celui de Georgina\*\*, la Diane 35 suspendue en 2013 suite à une recrudescence de thromboses et de nombreux AVC, avant d'être réservée aux cas graves d'acné en cas d'échec des autres traitements, a pourtant continué d'être prescrite par des gynécologues et médecins. Diane 35 multiplie par 4 le risque de thromboses.

Selon l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament : « entre 1987 et 2015, 347 cas d'événements thromboemboliques associés à la pilule Diane 35 et ses génériques ont été enregistrés en France, dont 21% avec des séquelles et dix décès. Leur prise multiplie par quatre le risque. L'âge médian de survenue des accidents est de 23 ans. »

Sophie Albert et toutes les victimes appellent le manque considérable d'informations sur les risques pris avec les médicaments prescrits. Et c'était aussi le fondement même de la création du Comité Pro Anima.

Selon l'article 35 du Code de déontologie médicale, « le médecin doit [à son patient] une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il lui propose. » Aussi détaillée que possible, l'information doit permettre au patient de décider en connaissance de cause, avant tout acte médical, de soins, d'investigation ou de prévention.

En amont de notre relation avec le corps médical, le manque d'information porte d'abord sur la manière dont les médicaments sont testés, fabriqués et validés soulevant le problème complexe de l'expérimentation animale. Pro Anima a très tôt identifié le recours aux modèles animaux, pour l'évaluation de la toxicité chez l'homme ou pour la recherche biomédicale, comme une cause de dysfonctionnements et de nombreux scandales sanitaires.

Aujourd'hui rien ne nous laisse penser que d'autres scandales sanitaires ne verront pas le jour. Mais les temps et les consciences évoluent, et plus que jamais, nous exerçons, selon notre devise, le droit de savoir et le devoir de réagir, en mémoire de toutes les victimes. Le débat et la vigilance restent vitaux.

L'équipe de Pro Anima

\* Article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et Lettre au Président sur le site de Pro Anima  
\*\* Georgina est la fille de notre fondatrice Christiane Laupie-Koechlin



COMITÉ SCIENTIFIQUE PRO ANIMA  
62 rue Monsieur-le-Prince  
75006 Paris  
Tél. 01 45 63 10 89  
www.proanima.fr  
paris@proanima.fr  
Organisme régi par la loi de 1908  
Siège social et délégation  
Alsace-Lorraine  
10 rue de Romanswiller  
67200 Strasbourg  
Tél. 03 88 26 18 49  
pro.anima67@orange.fr

SCIENCES ENJEUX SANTÉ  
Les sciences pour la vie  
La Lettre de Pro Anima N°101  
Juin 2021 - 2<sup>e</sup> trimestre 2021  
Commission paritaire 0222 G 87590  
Revue trimestrielle d'informations  
du Comité scientifique Pro Anima  
Prix au numéro : 4 euros  
7 FS / 4 GBE / 6 US\$ / 3000 CFA / 7 CND\$  
Un an (4 n°s) : 15 euros  
25 FS, 15 GBE, 22 US\$, 11000 CFA, 25 CND\$  
Directeur de la publication :  
Christiane Laupie-Koechlin.  
Journaliste : Isaure Le Razavet.  
Révision : Jacqueline Berthon et  
Emeline Gougeon.  
Ont aussi participé à la rédaction :  
Emeline Gougeon, Sylvia Hecker,  
Tracy Keeling, Roland Deleplace,  
André Menache, Christophe Then...  
Traductions : Elisabeth Heitzmann  
Dessins : Bruno Bellamy, Mike Twohy  
Réalisation Roland Deleplace  
et Madjid Benhammam  
L'équipe ci-dessus est bénévole,  
à l'exception d'une personne à  
temps partiel et d'un emploi aidé  
Imp. Artimédia, Paris.  
(Gestion durable de la forêt)

## Sommaire

- 2 Rat le bol ! (édito)  
Une perte humanitaire
- 3 Le point sur le commerce de primates de Niederhaubergen
- 4 Analyse des aliments à l'aide de puces biotechnologiques
- 5 Covid / Espoirs avec les médicaments exploratoires
- 6 Journée Mondiale ses Animaux de laboratoire  
Lettre ouverte à la Ministre de la Recherche
- 8 Appel à la responsabilité morale des actionnaires
- 9 Succès d'une opposition au brevetage du vivant
- 10 NASA et expérimentation animale
- 11 Alerte Cosmétiques
- 12 Les Pros à l'action

**Pesticides, OGM, cancer, sida, Alzheimer, neuro-toxiques, produits chimiques, effets secondaires de médicaments pourtant longuement testés sur les animaux...**

**Pro Anima s'attaque aux causes et pose les questions pertinentes pour votre santé.**

**Résolument indépendant, Pro Anima ne vit et ne développe ses actions que grâce à ses membres et sympathisant-e-s..**

**SCIENCES ENJEUX SANTÉ**, Organe de presse du Comité scientifique Pro Anima, ce bulletin vous apporte chaque trimestre informations, réflexions et critique scientifique, logique et éthique pour une science responsable.

**La Fondation Brigitte Bardot**, soutien fidèle depuis de longues années, en particulier pour le programme Valitox®, nous aide aujourd'hui en finançant nos bulletins depuis plusieurs années. Que toute l'équipe de la fondation et sa présidente soient remerciées.

